

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

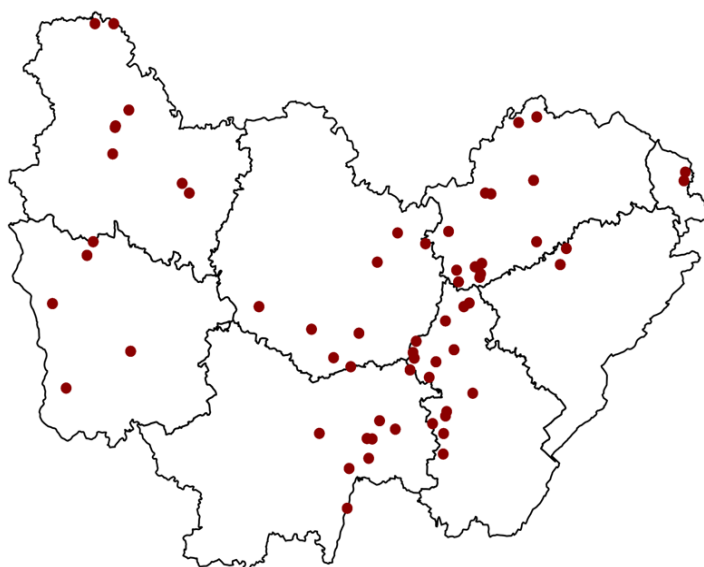
A RETENIR

- Ressortir d'urgence les cuvettes jaunes si ce n'est pas déjà fait.
- Des colzas majoritairement au stade C2 (entre-nœuds visibles).
- Peu d'évolution des captures de charançons de la tige du colza depuis la semaine dernière.



COLZA RESEAU 2022-2023

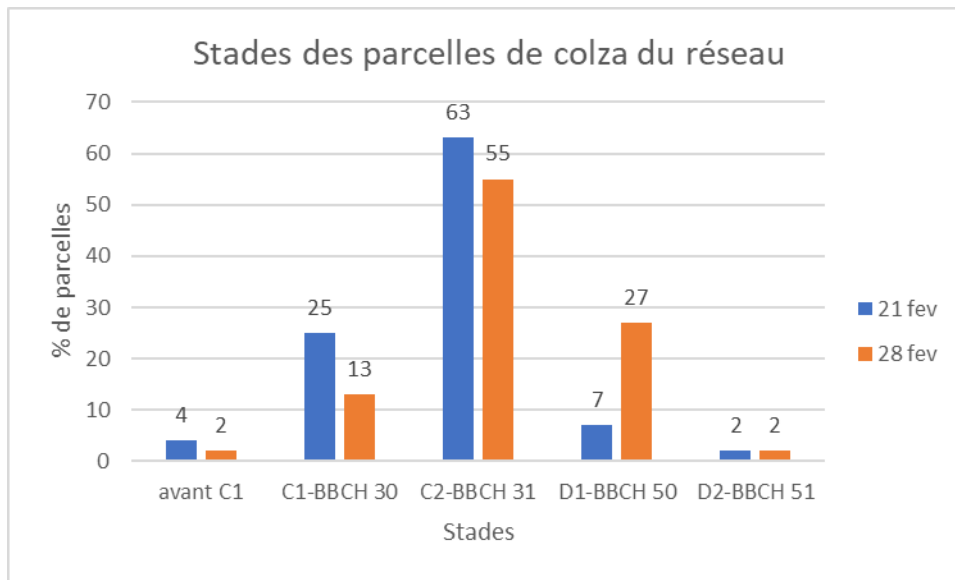
Le BSV de cette semaine est réalisé à partir de l'observation de 65 parcelles du réseau.



Localisation des parcelles observées du 22 au 28 février 2023.

Stades des colzas

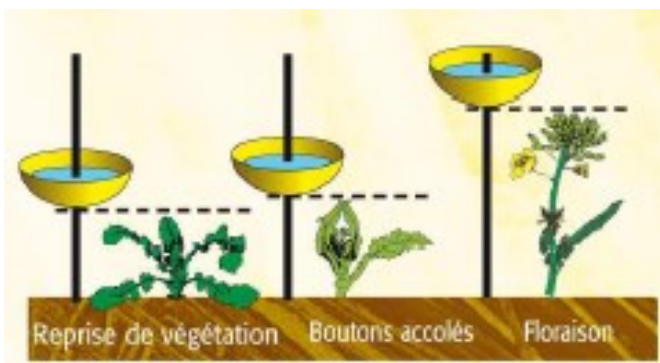
Fin de semaine dernière, les températures douces et ensoleillées ont permis aux colzas de se développer. Ces conditions ont également été favorables à des captures d'insectes (charançons de la tige et méligèthes). Mais depuis 3-4 jours les conditions ne le sont plus. Les gelées matinales et un vent d'Est perdurent. Les stades du colza ont un peu évolué avec majoritairement des parcelles au stade C2 (entre nœuds visibles) et pour les plus avancées le stade D1 (boutons encore cachés par les feuilles).



Mise en place des cuvettes

Pour observer les arrivées d'insectes au retour des conditions favorables, pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, remettez vos cuvettes jaunes.

Les pièges sur végétation doivent être remis en place dans les parcelles de colza pour être en mesure de capturer le moment venu les premiers charançons qui se porteront sur les cultures.



- Placer la cuvette à au moins 10 mètres au-delà de la bordure de la parcelle et si possible à proximité d'un ancien champ de colza de l'année précédente
- Remplir les cuvettes avec environ 1 litre d'eau additionnée de quelques gouttes de mouillant (type liquide vaisselle par exemple)
- Le fond de la cuvette suit le niveau supérieur de la végétation
- Réaliser 1 relevé au moins 1 fois par semaine

Ravageurs

Charançon de la tige du colza

63 parcelles observées

Le charançon de la tige du colza est le premier insecte nuisible qui va être piégé.

En effet, à cette période, 3 jours consécutifs avec des températures supérieures à 9°C et l'absence de pluviométrie sont suffisants pour caractériser les conditions de vol des charançons de la tige. Le vol débute dès 9°C et se généralise à 12°C.

Attention à ne pas confondre ce dernier avec une autre espèce : le charançon de la tige du chou - considéré comme peu nuisible - souvent présent en nombre beaucoup plus important et qui accompagne, voire précède le charançon de la tige du colza dans les pièges.

Le charançon de la tige du chou est recouvert d'une abondante pilosité rousse puis grise. On peut distinguer une tache blanchâtre entre le thorax et l'abdomen, bien visible sur le dos, et surtout l'extrémité de ces pattes est brun orangé (rousse).

Le charançon de la tige du colza est le plus gros des charançons rencontrés sur colza. Il a une forme ovale, une couleur gris cendré et le bout des pattes est noir.

Charançon de la tige du chou
(*Ceutorrhynchus. Quadridens*)
Extrémités des pattes rousses



Photo Terres Inovia

Charançon de la tige du colza
(*Ceutorrhynchus. Napi Gyll.*)
Extrémités des pattes noires



Photo Terres Inovia

La nuisibilité est liée aux œufs que le charançon de la tige du colza dépose dans la tige. Ces derniers provoquent en effet une réaction physiologique de la plante, se traduisant par des nécroses, des déformations, voire des éclatements de tiges. Les pertes de rendement consécutives à ces perturbations sont d'autant plus préjudiciables que le printemps est sec par la suite.

Le risque conjugué donc la présence de femelles aptes à pondre avec la présence de tige tendre.

A la différence du charançon de la tige du colza, le charançon de la tige du chou ne pond pas directement dans la tige, mais dans les pétioles des feuilles. Les larves rongent ensuite les pétioles, perforent la tige et s'attaque à la moelle. Ce ravageur est considéré comme peu nuisible. Mais les larves observées dans la tige courant mai interrogent sur sa réelle nuisibilité.

Période de risque : elle conjugue la présence de femelles aptes à pondre avec celle d'une tige tendre du colza.

Le risque pour la plante débute dès l'apparition des premiers entre-nœuds (passage de C1 - BBCH 30 à C2 - BBCH 31) et se poursuit jusqu'au stade E (BBCH 57 - boutons floraux séparés).

Le stade C2 se caractérise par la présence d'un étranglement vert clair à la base des nouvelles pétioles.

Avant ce stade le charançon de la tige du colza n'est pas nuisible.



Photo Terres Inovia

Seuil indicatif de risque : il n'existe pas de seuil pour le charançon de la tige du colza. Etant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, nous considérons que sa seule présence dans les parcelles constitue un risque.

Tenir compte également de la précocité de reprise de la culture, qui peut être différente d'une variété à une autre et donc d'une parcelle à une autre.

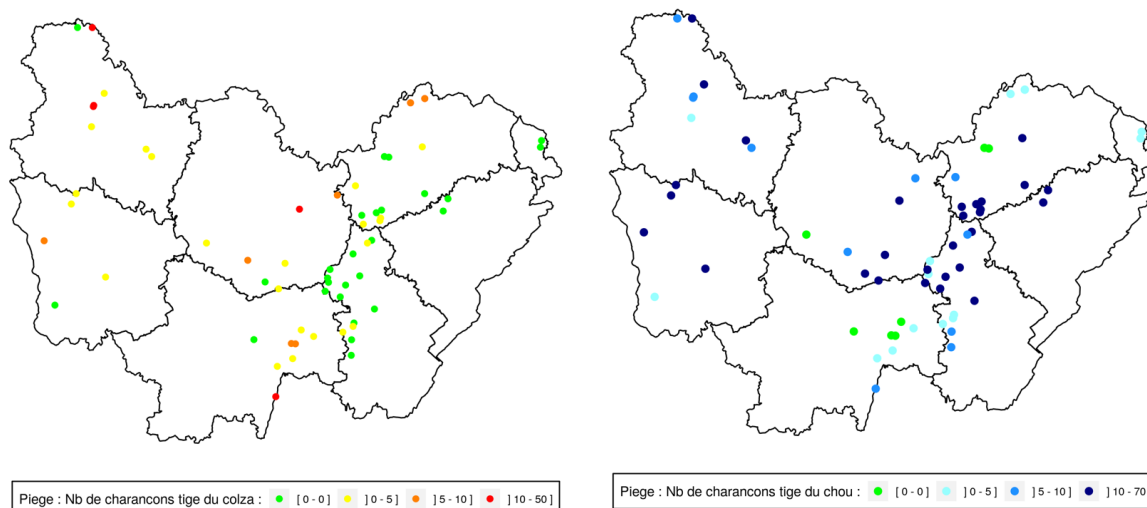
Le délai d'intervention est de 8 à 10 jours après les premières captures significatives (temps nécessaire pour que les femelles acquièrent leur maturité sexuelle et entament l'activité de ponte) au stade sensible du colza (à partir de l'élongation de la tige c'est-à-dire du passage de C1 à C2).

Terres Inovia a développé un nouvel outil d'aide à la décision : <https://www.terresinovia.fr/-/outil-prediction-des-vols-de-ravageurs>.

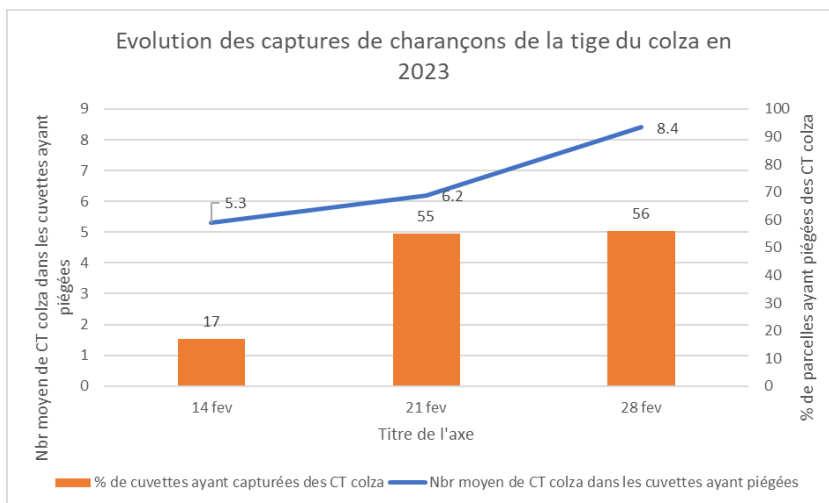
Il s'agit d'un outil de prévision des vols notamment de charançons de la tige.

Observations : Après un temps très ensoleillé et des températures douces, le retour des gelées matinales et la présence de vent ont ralenti les déplacements des charançons de la tige. Dans ces conditions, 56% des cuvettes ont piégé des charançons de la tige du colza. On dénombre de 1 à 56 individus par cuvette avec en moyenne 8.4 charançons de la tige du colza. Dans le même temps ce sont 90% des cuvettes avec présence de charançons de la tige du chou (de 1 à 70 individus avec en moyenne 20.2 charançons).

Répartition du nombre de captures du charançon de la tige du colza (à gauche) et du chou (à droite) du 22/02/2023 au 28/02/2023



Le graphique qui suit montre l'évolution des captures de charançons de la tige du colza depuis 3 semaines.



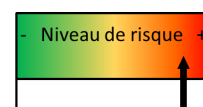
Les premières piqures de charançons de la tige du colza ont été observées dans une parcelle à risque située en Haute-Saône. Ces piqures sont généralement positionnées sur la tige, à l'insertion du pétiole et/ou du bouton floral.



Piqures de charançons de la tige du colza
Photo : Emeric COURBET – CA 70

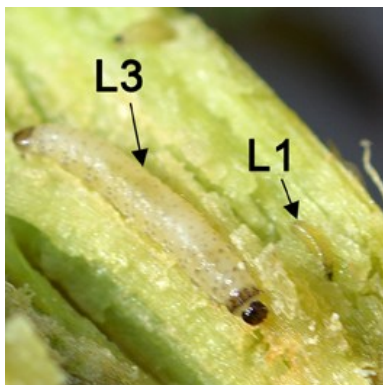
Analyse du risque :

- Parcelle pour lesquelles le risque charançon de la tige du colza a été pris en compte récemment : risque faible. Inutile de reprotéger
- Secteur ou le vol du charançon de la tige du colza s'est généralisé et le colza est au stade C2 et plus : risque fort.
- Absence de capture ou vol non généralisé du charançon de la tige du colza quel que soit le stade du colza : risque faible à moyen. Surveiller l'évolution des captures



Larve de grosse altise

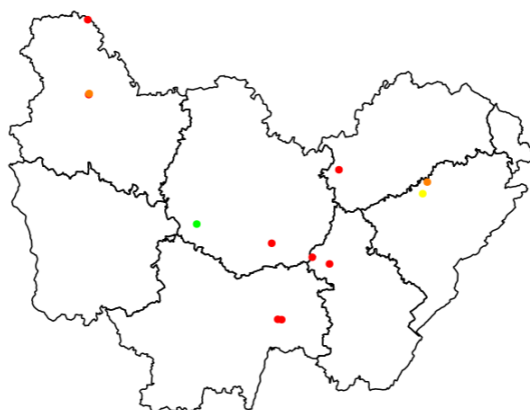
12 parcelles observées



Différents stades larvaires – Photo Terres Inovia

Sur 12 parcelles observées cette semaine, 11 affichent la présence de larves de grosse altise dans les plantes (de 25 à 100% des plantes avec en moyenne 85%).

Parcelles observées du 2023-02-21 au 2023-02-28



Altise d'hiver / Grosse altise : % de plantes avec au moins une larve : ● [0 - 0] ● [0 - 25] ● [25 - 75] ● [75 - 100]

Des conditions climatiques favorables à la croissance des colzas peuvent limiter l'impact des larves de grosses altises dans les parcelles bien implantées.



Depuis le 12 février, il n'y a plus de moyen de lutte chimique vis-à-vis de ce ravageur.

Méligèthes

Le stade D1 marque le début de la période d'observations des méligèthes.

Période de risque : Du stade D1 (boutons accolés) à la floraison engagée (F1)

Seuil indicatif de risque :

Etat du colza	Stade			
	Stade boutons accolés (D1)		Stade boutons séparés (E)	
Colza vigoureux (sol profond, bonne vigueur des plantes, peuplement optimal, pas d'autres dégâts)	3 méligèthes par plante, <i>mais il est aussi possible d'attendre le stade E selon le contexte de croissance de l'année pour ré-évaluer le risque plus tard.</i>		6 à 9 méligèthes par plante	
Colza stressés ou peu développés (climat stressant, déficit hydrique, peuplement trop faible ou trop important, vigueur faible des plantes, autres dégâts)	1 méligèthe par plante		2 à 3 méligèthes par plante	

L'évaluation du risque doit se faire par dénombrement plante à plante.



Des méthodes alternatives existent : au semis mettre 10% d'une variété très précoce servant de « plantes pièges ».



Le groupe « méligèthe / colza / pyrèthri-noïde » est exposé à un risque de résistance.

Observations :

19 parcelles du réseau signalent la présence de méligèthes en cuvette (de 1 à 37 individus avec en moyenne 17 méligèthes par cuvette), mais aucune n'indique la présence de l'insecte sur plante. Les conditions climatiques actuelles et à venir ne sont pas favorables à l'activité de ce ravageur.

Analyse de risque :

Pour l'instant le risque est faible.



Divers

2 parcelles du réseau signalent la présence de cylindrosporiose sur 10 % des plantes à Aumur (39) et Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes (89).



Symptômes de cylindrosporiose sur feuilles
Photo : P. CHOPARD – CA 39

Dans quelques situations de l'Yonne, on signale la présence de pucerons cendrés dans les boutons.



Présence de pucerons cendrés dans les boutons
Photo : E. JOUDELAT – CA 89

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - SAS BRESSON - AMDIS - ARVALIS - AXEREAAL - BOURGOGNE DU SUD - CA 21 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CIA 25-90 - DIJON CEREALES - EPLEFPA Vesoul - Ets LEGUY - ETS RUZE - FAIVRE SAS - FREDON BFC - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - ALTERNATIVE - LYCEE AGRICOLE QUE-TIGNY - MINOTERIE GAY - MOULIN JACQUOT - SEINE YONNE - SEPAC CAMPAGRI - SOUFFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.